



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

24 juin 2014

### **Le Valais se dote d'une « Stratégie Eau »**

**(IVS).- Conscient des évolutions climatiques, démographiques et économiques, le Valais ambitionne de viser l'excellence dans sa gestion de l'eau en tant que ressource multifonctionnelle. Le canton s'est ainsi doté d'une « Stratégie Eau » qui fixe et priorise les mesures à prendre pour y parvenir.**

L'Eau est une ressource vitale qu'il convient de protéger et de mettre en valeur. Elle constitue un élément majeur du développement du canton du Valais, qui souhaite ainsi prendre ses responsabilités en tant que « château d'eau » de la Suisse. La « Stratégie Eau » du canton du Valais veut garantir une gestion optimale de l'eau et des multiples fonctions qu'elle remplit.

Compte tenu de l'importance fondamentale de l'eau et des défis associés à sa gestion durable, des changements climatiques, de l'évolution démographique et du développement des différents secteurs économiques, le Conseil d'Etat valaisan a défini une stratégie permettant d'atteindre les objectifs prioritaires suivants :

- garantir pour chacun une quantité suffisante d'eau de qualité appropriée à ses activités
- prendre en compte la multifonctionnalité de l'eau afin de promouvoir son utilisation optimale
- veiller à la qualité élevée de l'eau rejetée dans les cours d'eau après utilisation
- prendre des mesures pour protéger le lieu de vie des hommes contre les dangers naturels liés à l'eau
- prendre soin des lacs, cours d'eau et zones humides dans leur fonction de biotopes naturels
- veiller à ce que les futures générations disposent d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante.

Trois principes prioritaires régiront désormais, par ordre d'importance, les décisions qui seront mises en œuvre et qui concernent la gestion de l'eau. Il s'agira : (1) de garantir l'utilisation de l'eau comme eau potable, (2) de protéger l'eau en tant que ressource et protéger les hommes contre les dangers naturels liés à l'eau, et (3) de valoriser l'eau dans la production d'électricité, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les biotopes et les paysages.

Pour atteindre ces objectifs, la « Stratégie Eau » fixe huit lignes directrices et 40 mesures – dont cinq sont mises en œuvre immédiatement.



L'information étant essentielle à une bonne gestion de l'eau, une plateforme cantonale d'information sur l'eau est en voie de développement. Cet outil en ligne permettra de recenser toutes les informations, études et données relatives à la ressource eau dans le canton, qui fera ainsi l'objet d'un monitoring permanent. Cette plateforme reposera sur un partenariat entre le canton, le Centre de recherche sur l'environnement alpin (CREALP), le Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM) et la fondation CapSanté.

L'optimisation de la protection des captages d'eau potable, l'assainissement des anciennes décharges et l'obtention d'une vue d'ensemble systématique de l'alimentation en eau potable dans les communes valaisannes, font partie des premières mesures décidées par le Conseil d'Etat. Les 39 mesures encore à mettre en œuvre seront intégrées dans la planification de chaque département.

Pragmatique et évolutive, la « Stratégie Eau » est destinée à piloter et à coordonner la gestion cantonale de l'eau pour les 10 à 15 prochaines années.

Le Valais est l'un des premiers cantons suisses à se doter d'une « Stratégie Eau » aussi aboutie et ambitieuse, mais néanmoins réaliste. Tous les Départements et Services ont été impliqués dans son élaboration, de même que la Fédération des communes valaisanne, ProNatura et la Confédération notamment.

### **Personnes de contact**

***Jacques Melly, chef du DTEE - 027 606 33 00 ou 079 559 66 90  
Pascal Gross, président du COPIL Eau VS, 079 474 43 09***